



# Échanges de groupes d'étude Demande de participation du district pour 2010-2011

District \_\_\_\_\_

Les Échanges de groupes d'étude (EGE) permettent à des équipes de pays différents, composées de quatre à six non rotariens de 25 à 40 ans, cadres ou issus d'une profession libérale, et d'un chef d'équipe rotarien, de séjourner plusieurs semaines à l'étranger, dans le but d'y observer l'exercice de leur profession et d'y découvrir les systèmes de gouvernement, d'enseignement, de santé et les institutions sociales. Les équipes sont en principe reçues chez des Rotariens et suivent un itinéraire déterminé à l'avance.

## Important

- Ce formulaire est réservé à l'intention des districts ne participant pas à la phase pilote du plan Vision pour l'avenir.
- Un EGE financé par le Fonds mondial se déroule sur deux années consécutives, la 1<sup>re</sup> équipe voyageant la 1<sup>re</sup> année, et la seconde, la seconde année. Si les districts désirent envoyer leurs équipes sur la même année, ils peuvent utiliser leur FSD (Fonds spécifique de district).
- Le financement d'un EGE par an par le Fonds mondial n'est pas cumulable et ne peut pas être reporté d'une année sur l'autre ; ce droit ne peut pas non plus être transféré à un autre district.

## EGE supplémentaire

Chaque année, les districts peuvent choisir d'allouer des fonds de leur FSD pour envoyer une équipe EGE supplémentaire dans la même année. Coût de l'opération : 13 000 USD pour une équipe EGE (ou 7 000 USD pour un EGE entre pays voisins). L'échange peut avoir lieu au cours de la même année rotarienne.

Pour qu'un EGE supplémentaire puisse être financé, les fonds *SHARE* alloués à cette fin doivent être disponibles au moment où le district dépose sa demande d'EGE.

Pour plus de détails sur le cycle d'allocation *SHARE* et les options offertes, consulter *La commission Fondation de district* [300-FR] ou contacter le coordinateur *SHARE* au siège.

Dans le cas où un district qui finance l'EGE sur son FSD/*SHARE* ne serait pas jumelé par les administrateurs, les fonds alloués à l'EGE sont automatiquement reversés au FSD du district.

**Les districts peuvent envoyer au maximum deux équipes par année. Une demande de participation doit être soumise pour chaque équipe.**

---

## TROUVER UN PARTENAIRE INTERNATIONAL

Les districts sont encouragés à trouver eux-mêmes leur propre partenaire EGE. S'il s'avère impossible de le faire avant la date limite du 1<sup>er</sup> octobre, les administrateurs procéderont au jumelage sur la base des précédents partenariats, de la disponibilité et des préférences géographiques. Si votre district décide de trouver son propre partenaire, vous devez contacter le gouverneur du district concerné pour lui faire part de votre intérêt, promouvoir votre district (points d'intérêt culturel, historique, géographique et professionnel) et trouver un accord. L'*Accès Membres* du site internet du R.I. est aussi un bon outil de contact. Seuls les districts réciproquement inscrits dans la section III (EGE déjà planifié) verront leurs partenariats confirmés. Veuillez ne pas inscrire de districts avec lesquels vous n'avez pas encore conclu d'accord.

- Rechercher une certaine diversité culturelle, linguistique et socio-économique.
- Envisager un partenariat avec un district d'une zone géographique différente de celles de vos précédents partenaires.
- Prendre en compte les objectifs de votre district dans le cadre de l'Action internationale.
- Envisager des districts similaires (même type d'économie, d'industries, de problèmes).

**Formulaire à renvoyer avant le 1<sup>er</sup> octobre 2009 à :**



Group Study Exchange Department  
The Rotary Foundation  
One Rotary Center  
1560 Sherman Avenue  
Evanston, IL 60201-3698 États-Unis  
Tel +1 847 866 3330  
Fax +1 847 556 2143



# Échanges de groupes d'étude – Demande de participation du district pour 2010-2011

District \_\_\_\_\_

---

## SECTION I – Type d'EGE

Cocher une seule case.

### Option Fonds mondial

Mon district demande à participer à un EGE financé par le Fonds mondial sur deux ans.

### Option FSD – EGE supplémentaire

- Le district alloue 13 000 USD, ou 7 000 USD pour un EGE entre pays voisins (entourer le bon montant), pour effectuer les échanges sur une même année.
- Le district a reçu un don d'EGE de notre partenaire (13 000 USD ou 7 000 USD, entourer le bon montant) pour effectuer les échanges sur une même année.
- Le district divise les coûts avec son partenaire : il a alloué 6 500 USD ou 3 500 USD (entourer le bon montant) pour la moitié des frais de son équipe ET a reçu 6 500 USD ou 3 500 USD (entourer le bon montant) du district partenaire pour couvrir l'autre moitié.

---

## SECTION II – Planification

### Objectifs de l'échange

Comment un EGE permettra-t-il à votre district d'atteindre ses objectifs d'action ?

---

---

---

---

### Hébergement de l'équipe

Décrire le logement offert à l'équipe (durant les visites et les jours de repos). L'accueil chez des Rotariens est la formule préférée.

Accueil chez des Rotariens     Hôtel     Autre \_\_\_\_\_

Si votre district ne peut loger l'équipe chez des Rotariens pendant la majorité du séjour, veuillez expliquer pourquoi.

---

---

---

---



## Échanges de groupes d'étude – Demande de participation du district pour 2010-2011

District \_\_\_\_\_

---

### SECTION III – EGE déjà planifié

Mon district a planifié un EGE avec le district \_\_\_\_\_, (pays) \_\_\_\_\_.

Dans sa demande de participation, celui-ci doit également mentionner notre district.

La Fondation ne donnera son accord que si les deux districts intéressés demandent à être jumelés sur leur demande de participation. Les districts doivent avoir réuni le financement nécessaire avant de présenter leur demande. Ne pas joindre de correspondance du district partenaire. Ne jamais mentionner un district qui n'aurait pas officiellement demandé à être jumelé avec votre district.

---

### SECTION IV – Jumelage des districts par les administrateurs

Élargissez l'expérience de votre district en vous jumelant avec un district très différent du vôtre, entre autres, par la culture et la langue. Indiquez vos préférences ci-après. Les administrateurs se réservent toutefois le droit de décider des jumelages en fonction des objectifs humanitaires de la Fondation. De plus, certaines régions étant très populaires, dont quelques-unes avec relativement peu de districts, **il n'est pas toujours possible d'accorder les choix indiqués**. Les districts doivent respecter le choix des administrateurs sauf à avoir coché la dernière case ci-dessous.

**RÉGIONS PRÉFÉRÉES (Veuillez numéroter trois régions par ordre de préférence.)**

- AMÉRIQUE DU NORD    EUROPE    ASIE  
 AMÉRIQUE LATINE    AFRIQUE    OCÉANIE (AUSTRALIE/NOUVELLE-ZÉLANDE)

- Si les administrateurs ne peuvent jumeler notre district avec une des régions indiquées, notre district retire sa demande de participation. **Si vous ne cochez pas cette case, votre district s'engage à effectuer l'EGE avec le district assigné par les administrateurs.**

---

### SECTION V – EGE spécialisés

Cochez la case correspondante si votre district a l'intention d'organiser un :

- EGE mono professionnel** (membres de l'équipe représentant une même profession)  
 **EGE humanitaire** pour identifier de futures actions humanitaires internationales  
 **EGE agissant dans l'un des domaines prioritaires du Rotary**  
 **EGE représentant diverses professions**  
 **EGE culturel**  
 **Autre** \_\_\_\_\_

Membres supplémentaires

- Mon district accepte de **recevoir un 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> membre d'équipe EGE**.  
 Mon district désire **parrainer un 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> membre d'équipe**. Je confirme que le district a alloué 3 000 USD de son FSD par participant supplémentaire (ou 2 000 USD pour un EGE entre pays voisin).

---

### MODALITÉS

Le district accepte les conditions et obligations suivantes :

1. Accepter la décision des administrateurs de la Fondation.
2. Désigner une sous-commission EGE relevant de la commission Fondation du district et chargée de promouvoir le programme, identifier les familles d'accueil, organiser l'itinéraire de l'équipe en visite conformément aux lignes de conduite du programme et l'orientation de l'équipe EGE du district avant son départ. Cette commission doit être composée d'au moins trois Rotariens à mandats échelonnés.
3. Nommer un comité de sélection du chef et des membres de l'équipe comprenant les gouverneurs en exercice, sortant et élu, trois Rotariens à mandats échelonnés, et présidé par le responsable EGE de district. Ce comité sélectionne les membres de l'équipe qui doivent :
  - a) avoir entre 25 et 40 ans ;
  - b) avoir deux ans d'expérience professionnelle dans leur domaine et l'intention de continuer une activité professionnelle ;
  - c) anticiper un effet sur leur carrière à long terme du fait de leur participation à l'EGE ;
  - d) être en mesure de s'adapter au rythme soutenu d'un EGE.



## Échanges de groupes d'étude – Demande de participation du district pour 2010-2011

District \_\_\_\_\_

4. Ne pas choisir comme membre d'équipe un Rotarien, membre d'honneur, employé d'un Rotary club, d'un district, d'une entité rotarienne ou du Rotary International ; conjoint, descendant direct (enfants ou petits-enfants) ou son conjoint ou parents ou grands-parents d'une de ces personnes ; employé d'agences, organisations ou d'institutions partenaires de la Fondation ou du Rotary International ; une personne telle définie au paragraphe 9.3 du règlement intérieur de la Fondation ; le conjoint d'un autre membre de l'équipe.
5. Le chef d'équipe ne peut pas être le conjoint, le descendant direct ou l'enfant adopté ou non du conjoint d'un gouverneur sortant, d'un gouverneur en activité ou d'un gouverneur élu du district parrainant l'équipe.
6. Les Rotariens siégeant au comité de sélection EGE de club ou de district sont tenus de faire preuve de totale transparence au regard de leur relation personnelle ou professionnelle avec les candidats et doivent, avant la sélection, informer le responsable du comité de tout conflit d'intérêt potentiel ou réel en découlant (employé de la même entreprise ou organisation, membres du même Rotary club, parrains ou non de la demande, relation familiale, etc.).
7. Ne pas autoriser le conjoint ou d'autres membres de la famille des participants à les accompagner durant l'échange.
8. La Fondation Rotary prend en charge le prix du billet d'avion pour le chef et les membres de l'équipe voyageant en groupe d'un point de départ dans le district parrain (ou le plus proche possible de ce dernier) à un point d'arrivée dans le district hôte (ou le plus proche possible de ce dernier).
9. La Fondation Rotary prend en charge les billets d'avion aller-retour en classe économique entre les districts. Le district d'accueil prend en charge les repas, le logement et les frais de transport de l'équipe en visite.
10. Faire voyager l'équipe en groupe. Si l'un des participants décide de quitter l'équipe avant la fin officielle de la visite, il/elle encourt le risque de devoir assumer le prix total du billet d'avion. À l'issue de l'échange, les membres de l'équipe peuvent voyager, individuellement ou collectivement, pendant quatre semaines maximum, à leurs propres frais.
11. **Organiser un minimum de cinq journées professionnelles par participant dans son domaine** afin de comparer techniques, conditions et niveaux de développement, ainsi qu'échanger idées et informations.
12. Prévoir au moins une journée et une demi-journée libre chaque semaine ainsi qu'une période sans activités en milieu de séjour.
13. Les titres de transport de l'équipe EGE ne seront émis qu'après réception et étude du programme établi par le district d'accueil par le district partenaire et son équipe EGE.
14. Défendre, dédommager et dégager le Rotary International, la Fondation Rotary, les administrateurs au Rotary et de la Fondation, leurs dirigeants et leur personnel de toute responsabilité, obligation ou coûts (en dehors du transport des équipes entre districts) encourus du fait de la négligence ou d'une infraction du district ou de ses représentants, notamment dans le cadre d'activités professionnelles dans le district hôte.
15. Chacune des conditions ci-dessus s'applique à tous les EGE ayant reçu l'aval de la Fondation, y compris les EGE avec des pays non-rotariens. Tous les aspects de ces échanges, y compris le transport et le financement, sont soumis aux réglementations d'usage définies par les administrateurs de la Fondation.

Ce dossier doit parvenir à la Fondation Rotary avant le **1<sup>er</sup> octobre 2009** pour un jumelage en 2010-2011.

Lu et approuvé le \_\_\_\_\_

Lu et approuvé le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
NOM DU RESPONSABLE FONDATION EN EXERCICE (EN LETTRES D'IMPRIMERIE)

\_\_\_\_\_  
NOM DU GOUVERNEUR 2010-2011 (EN LETTRES D'IMPRIMERIE)

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU RESPONSABLE FONDATION EN EXERCICE (OBLIGATOIRE)

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU GOUVERNEUR 2010-2011 (OBLIGATOIRE)



Group Study Exchange Department  
The Rotary Foundation  
One Rotary Center  
1560 Sherman Avenue  
Evanston, IL 60201-3698 États-Unis  
Tel +1 847 866 3330  
Fax +1 847 556 2143  
www.rotary.org